



Myriophylle à épis : Opération réussie au Lac Masson

Le 28 septembre 2021 à 14 h 31 min

Temps de lecture : 3 min

Par Marie-Catherine Goudreau

📌 M'écire



Le débarcadère du lac Masson devrait rouvrir partiellement aux résidents seulement cette semaine. (Photo : Courtoisie)

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a procédé à l'arrachage des plants de myriophylle à épis présents dans le lac Masson. Selon la mairesse Gisèle Dicaire, la situation a été prise en charge « *juste à temps* ».

« *L'opération s'est très bien déroulée et la majorité des plants ont été arrachés* », soutient Mme Dicaire. C'est le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPELR) qui avait été mandaté par la Ville pour procéder à l'arrachage qui s'est déroulé sur deux jours. « *Il y avait beaucoup de fragments qui se sont retrouvés sur le bord de l'eau lors de l'arrachage. Deux fois par jour, des employés faisaient le tour pour trouver ces fragments et les mettre à la poubelle pour qu'il n'en reste plus.* »

Conséquences

Le débarcadère demeure fermé en date du 28 septembre. La Ville travaille à un plan de réouverture partielle qui permettra seulement aux résidents de l'utiliser. « *Ça devrait rouvrir en début de semaine, mais les gens de l'extérieur ne pourront pas passer par le débarcadère* », souligne la mairesse. Pour l'instant, les embarcations peuvent toujours quitter le lac, mais les remorques doivent passer à la station de lavage avant.

Un suivi sera nécessaire l'année prochaine, en raison de la densité des tiges observées, explique Mme Dicaire. « *On a tout de suite demandé un mandat à RAPPEL pour le printemps ou l'été prochain. On va assurer un suivi serré* », indique-t-elle. Des caractérisations seront également effectuées avec le Conseil régional en environnement (CRE) des Laurentides ou avec le ministère de l'Environnement. Des formations déployées par le CRE seront également disponibles pour les associations de lac du territoire.

« *C'est malheureux, mais on doit se relever les manches et faire face à la situation. Chaque année, il faudra faire des gestes concrets pour faire des suivis* », explique Mme Dicaire. Si des techniques plus efficaces se présentent, la Ville ira vers celles-ci, mais pour l'instant, « *l'arrachage semble assez performant, vu la petitesse de l'herbier* ».

Implication des citoyens

En réponse à des commentaires de citoyens, la mairesse souhaite préciser que l'installation de bâches n'est pas une solution à prioriser actuellement. « *Il faudrait qu'on obtienne une [autorisation] du ministère de l'Environnement, ce qui retarderait énormément. Puis les bâches sont utilisées pour les plus grandes surfaces* », explique-t-elle.

Une association pour les lacs Masson, Dupuis et du Nord a même été créée à la suite de l'épisode du myriophylle. « *C'est un geste heureux. Les meilleurs gardiens sont les résidents d'un lac. Quand la municipalité a une association avec laquelle elle peut faire affaire, c'est beaucoup plus efficace* », constate Mme Dicaire.